

GUIDE DES PÈLERINS

ITINÉRAIRE

Le Cap-de-la-Madeleine est situé sur la rive nord du Saint-Laurent, à trois milles des Trois-Rivières, et à mi-chemin entre Montréal et Québec.

Les pèlerins doivent d'abord se rendre aux Trois-Rivières par chemin de fer ou par bateau; ceux du nord, de l'est et de l'ouest, par les divers trains du Pacifique Canadien; ceux du sud, une fois arrivés à Sainte-Angèle-de-Laval, traversent aux Trois-Rivières sur le bateau passeur, "Le Progrès."

Le trajet entre les Trois-Rivières et le Cap-de-la-Madeleine se fait, pour dix sous, en tramway. Toutes les 20 minutes, de 6 heures du matin à 11 heures du soir, un "petit char" portant l'inscription "**Cap**", quitte les Trois-Rivières. Descendez rue de l'église, et en moins de cinq minutes, vous serez au Sanctuaire.

HEURES DES OFFICES AU SANCTUAIRE

I.—Sur semaine :

- a)—A 6 heures et 7 heures, messes, confessions et communions.
- b)—A 10 heures et à 3 heures, vénération des Saintes Reliques.

II.—Le dimanche :

- a)—A 7½ heures, messes pour les pèlerins.
- b)—A 3 heures, récitation du chapelet, instruction, vénération des saintes Reliques et bénédiction du T.-S. Sacrement.

III.—Tous les samedis, ainsi que la veille des fêtes d'obligation et du premier vendredi du mois :

- b)—A 3 heures, et le soir à 7¼ heures, confessions.

CR'S DU COEUR

—Gentilly : En action de grâces, \$16.00 pour l'autel de N.-D. du Cap.

—St-Pacôme : Pour plusieurs faveurs obtenues, \$25.00.—Une bienfaitrice.

—St-Benoît-Labre : Vente de terrain obtenue après promesse de \$100.00.—A. Beaulieu.
